

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2007

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick - RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse - ESPANET André (Adjoints)
LE PENVEN Françoise - VANPARYS Odette - BELOTTI Michel - GOMEZ Jacqueline - SALIGNAC
Elisabeth

ROUANET Christian donne pouvoir à POLASTRO Maryse

Absents excusés : ARNIAUD Gérard - CHABERT Raphaël - CAZORLA Jean-Luc

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ACQUISITION MATERIEL « Psychologie Scolaire »

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **ACCEPTE** de participer financièrement aux frais d'acquisition du matériel « Psychologie Scolaire » partagés entre les différentes Mairie au prorata du nombre d'élèves.
- **DIT Que** cette dépense s'élève pour la Commune à la somme de 75,38 € et sera imputée à l'article 6188 « autres frais divers » du Budget Communal.
- **ACCEPTE** le remboursement à la Commune de Peyrolles des frais engagés par notre Commune.

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2006

Après avoir pris connaissance du rapport, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Maire pour l'exercice 2006 sur le prix et la qualité des Services Publics de l'eau potable et de l'Assainissement.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2007/2008 :

Définition de la participation du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

Signature de la Convention Commune / C.P.A / C.C.A.S / relative aux relations financières.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de prendre en charge une partie du coût du transport égale à 50% pour les cartes à 60,00 € et à 130.00 € (annuels)
- **DIT Qu'**aucune participation ne sera attribuée pour les cartes « étudiants et BTS » compte tenu que la Commune leur verse annuellement une aide courant Novembre.
- **DIT Que** le montant de la participation communale trimestrielle sera prise en charge sur le Budget CCAS article 6248 « frais de transports divers ».
- **AUTORISE M. le Maire, Président du CCAS, à signer la convention relative aux relations financières à intervenir entre la C.P.A., la Commune, et le C.C.A.S concernant la participation des autorités organisatrices du second rang du coût du transport scolaire.**

ANNULATION DE LA CONVENTION DE PATURAGE COMMUNE / TAVAN / SADORGE

Après avoir pris connaissance du courrier de Mme TAVAN Gisèle et M. Ludovic SADORGE concernant le non renouvellement de la convention pluriannuelle de pâturage conclue le 23/01/1997, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** la résiliation au 01/07/2007 de la convention pluriannuelle de pâturage conclue le 23/01/1997 ainsi que son avenant entre la Commune / Mme TAVAN Gisèle / M. SADORGE Ludovic.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES COURS DE TENNIS À L'ASSOCIATION « A.P.O.A.E.S »

Après avoir pris connaissance du projet de convention, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition des cours de tennis à passer avec l'Association A.P.O.A.E.S à compter du 1^{er} juillet 2007.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention et toutes pièces y relatives.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES DU RHONE POUR ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE CAMION MASTER BENNE

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** l'acquisition d'un véhicule utilitaire Camion Master Benne en remplacement du Trafic.
- **SOLLICITE** l'aide la plus importante possible du Conseil Général pour l'acquisition de ce véhicule utilitaire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces tant administratives que financières pour assurer le suivi de ce dossier.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.